

Observation n°50

Objet : Refus de l'implantation d'une exploitation comprenant un élevage de poulets et un abattoir à Mignaloux Beauvoir

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous adresser cette lettre pour exprimer mon vif désaccord concernant le projet d'implantation d'une exploitation comprenant un élevage de poulets et un abattoir dans notre commune. Je souhaiterais présenter mes arguments et mes inquiétudes quant aux nuisances sonores, aux odeurs et l'accroissement du trafic routier que ce projet pourrait engendrer.

Tout d'abord, permettez-moi de souligner les préoccupations majeures liées à ce projet. Les nuisances sonores sont l'une des conséquences les plus évidentes d'un élevage de poulets et d'un abattoir. Les machines, les équipements et les activités liées à ces installations génèrent un niveau sonore élevé, ce qui pourrait avoir un impact négatif considérable sur la qualité de vie des résidents locaux. Le bruit constant perturberait leur repos, leur tranquillité et leur santé mentale. De plus, il est important de noter que ces nuisances sonores pourraient s'étendre au-delà du site d'exploitation, affectant ainsi les propriétés avoisinantes et l'environnement naturel.

En ce qui concerne les odeurs, l'élevage de poulets et les activités d'abattage produisent souvent des émanations malodorantes. Ces odeurs désagréables peuvent se propager sur une distance considérable et causer des désagréments aux résidents des environs. Outre l'impact sur la qualité de l'air, ces odeurs pourraient également avoir des conséquences sur la santé des personnes sensibles, notamment celles atteintes de problèmes respiratoires préexistants.

Le trafic routier est une autre préoccupation majeure à Mignaloux-Beauvoir. Une exploitation d'une telle envergure nécessiterait un volume important de transport de marchandises, de matières premières et d'animaux (vivants ou morts). Cela entraînerait une augmentation du trafic routier dans notre commune, avec des répercussions néfastes sur la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres automobilistes. De plus, cette augmentation du trafic générerait une pression supplémentaire sur les infrastructures routières locales, qui ne sont pas conçues pour supporter la charge actuelle !

En conclusion, je vous demande de prendre en considération les préoccupations légitimes des résidents de notre commune concernant ce projet d'implantation d'une exploitation comprenant un élevage de poulets et un abattoir. Les nuisances sonores, les odeurs désagréables et le trafic routier accru sont des facteurs qui auraient un impact négatif sur notre qualité de vie.

Dans l'intérêt de notre communauté, je vous prie instamment de recommander le refus de ce projet d'implantation lors de votre enquête publique. Je vous remercie sincèrement pour votre attention et votre diligence dans cette affaire.

Veuillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Lionel Ducos